

Exp. le 13.07.11



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
07.06.2011
Date de la convocation des conseillers :
07.06.2011
point de l'ordre du jour no:
11

**Délibération du Conseil Communal
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

Séance publique du 8 juillet 2011

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Hannen, Roller, Huss, Jaerling, Codello, Zwally, Weidig, conseillers, Clement, secrétaire communal.
Absents : Maroldt, Snel, Knaff, Hildgen, Wohlfarth, Becker, Baum, conseillers communaux

Le Conseil Communal;

Objet: Convention avec l'asbl Kulturfabrik

Vu sa délibération du 1^{er} juillet 2011 relative à l'introduction d'une Carte culture jeunes visant à promouvoir l'offre culturelle des institutions culturelles de la ville auprès des jeunes âgés de 12 à 30 ans ;

Vu la convention du 4 juillet 2011 signée entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et l'association Kulturfabrik asbl, aux termes de laquelle les détenteurs de la Carte culture jeunes profiteront d'une réduction de 6 € sur les prix d'entrée aux concerts, spectacles, expositions ou autres manifestations organisées par la Kulturfabrik au cours d'une saison culturelle ;

Vu les conditions et prestations fixées dans la convention :

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**a p p r o u v e
à l'unanimité**

la convention précitée entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et la Kulturfabrik asbl.

En séance

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 11.07.2011
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal

Suivent les signatures

Le bourgmestre,